

**Programme "La science pour un développement durable »
appel 2011**

Eligibilité des propositions

La Politique Scientifique fédérale s'assurera que les propositions satisfont à tous les critères d'éligibilité indiqués ci-dessous. Les coordinateurs des propositions inéligibles en seront informés par la Politique Scientifique fédérale.

L'éligibilité de chaque proposition est vérifiée sur base des renseignements donnés par les soumissionnaires dans le dossier de soumission

Liste de critères

Pour toute proposition introduite, les critères suivants sont examinés. Seules celles qui répondent à TOUS ces critères sont retenues pour évaluation.

- Le dossier de soumission a été précédé d'une marque d'intérêt ayant le même objet de recherche

- Le dossier de soumission est complet (tous les formulaires obligatoires ont été dûment remplis)

- Le dossier de soumission a été introduit sous forme électronique (en Word et pdf) et en version papier

- Le dossier de soumission a été déposé au plus tard le 10 octobre 2011 à 12h¹

- La proposition concerne un projet de 4 ans

- La proposition concerne un réseau d'au moins deux partenaires d'institutions scientifiques belges distinctes, dont au moins une institution universitaire

- Le réseau est constitué de participants d'institutions universitaires, d'établissements scientifiques publics, de centres de recherche sans but lucratif et de bureaux d'étude spécialisés belges.

- Le budget demandé ne dépasse pas 1 million d'Euros

- - Le budget demandé pour les bureaux d'étude ne dépasse pas 25 % du budget total demandé par le réseau
- le budget de la sous-traitance n'est pas supérieur à 25 % du montant total du budget alloué au partenaire concerné
- le budget demandé pour les partenaires étrangers n'excède pas 20 % du budget total demandé par le réseau

¹ Un accusé de réception – version papier et version électronique - est prévu à cet effet.